Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le 11/06/2026
ID : 074-217402056-20260605-DEL_74_2026-DE

République Française **Département de Haute-Savoie** **COMMUNE DE ONNION**	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL** **Séance du 05 juin 2026**
	L'an deux mille vingt-six, le à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de ONNION, dûment convoqué le 28/05/2026, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur André GERVAIS, Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 13 Absents excusés : 02
Arrivée de Mme GUILLERON Audrey à 19h53
Arrivé de M. HAY Matthieu à 19h57
Pouvoirs : 02 (MAURE Céline ayant donné procuration à GERVAIS Jean-claude et JACQUARD Thierry ayant donné procuration à GERVAIS André)
Votants : 15
Secrétaire de séance : MAURE Nadine

	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent
GERVAIS André	✔		GERVAIS Jean-Claude	✔		JACQUARD Thierry		✔
VELAT Jocelyne	✔		BONDAZ Viviane	✔		CHARDON Brigitte	✔	
PAPI Guillaume	✔		OBERSON Jean-François	✔		GUILLERON Audrey	✔	
MAURE Nadine	✔		MAURE Céline		✔	HAY Matthieu	✔	
JADOT Jean-Noël	✔		CAVET Elise	✔		LAFFONT Florent	✔	

DELIBÉRATION N° 74_2026 **ADOPTÉE à l'UNANIMITE**	**Demande de subvention auprès de l'association SYLV'ACCTES – Travaux forestiers 2026**

Rapporteur : M. Le Maire

Monsieur Je Maire informe les membres de l'assemblée que l'association Sylv'ACCTES agit comme une interface de financement entre des financeurs (entreprises, collectivités, particuliers, etc.) qui souhaitent améliorer leur empreinte sur le climat et l'environnement et des forestiers possédant une expertise technique pour réaliser des actions portant sur l'amélioration des peuplements forestiers et la diversification des essences forestières,

Sylv'ACCTES permet de financer des itinéraires de gestion sylvicoles relevant de la gestion durable et multifonctionnelle des forêts (CO^2, biodiversité, paysage, eau, etc.). Les bénéficiaires sont les propriétaires forestiers pourvus d'un document de gestion engagé dans un programme de certification de la gestion forestière (PEFS ou FSC). Le taux d'aide applicable sur les montants hors taxe des travaux forestiers est de maximum en forêt publique et en forêt privée.

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le 11/06/2026
ID : 074-217402056-20260605-DEL_74_2026-DE

La mairie d'ONNION a engagé des travaux forestiers avec l'ONF sur la parcelle 15 de la forêt communale « dépressage et nettoiement manuel en plein de jeune peuplement feuillu à 6-9 m ». pour un montant de 3 000.00 euros HT.

Monsieur le Maire présente le dispositif de financement relatif à ce projet :

Dépenses subventionnables : 3 000.00 € HT –

Montant de la subvention sollicitée auprès de Sylv'ACCTES : 1 500 €

Montant total du l'autofinancement communal des travaux subventionnés : 1 500.00 € HT

Après exposé et en avoir délibéré,

Après exposé et avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITE

- **APPROUVE** le plan de financement tel que présenté ci-avant ;
- **SOLLICIT**E l'aide de Sylv'ACCTES pour la réalisation des travaux subventionnables ;
- **AUTORISE** monsieur le maire de signer tous les documents afférents à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré le 05 juin 2026
Et ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire de Séance,
MAURE Nadine

N. Maure

Le Maire,
GERVAIS André

MAIRIE DE ONNION (Haute-Savoie)